

**MAIRIE  
DE  
BESSINES-SUR-GARTEMPE  
87250**

**ARRÊTÉ**

Réglementant la circulation  
Avenue du 11 novembre 1918

La Maire de BESSINES-SUR-GARTEMPE,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le décret N°54-724 du 10 Juillet 1954 modifié portant réglementation générale sur la police de la circulation routière

Vu la demande reçue en date du 17 octobre 2025 de la société COLAS – ZA Jean Monnet – 87920 CONDAT SUR VIENNE concernant des travaux d'aménagement du centre-bourg notamment les travaux préparatoires de voirie ainsi que les enrobés à BESSINES-SUR-GARTEMPE,

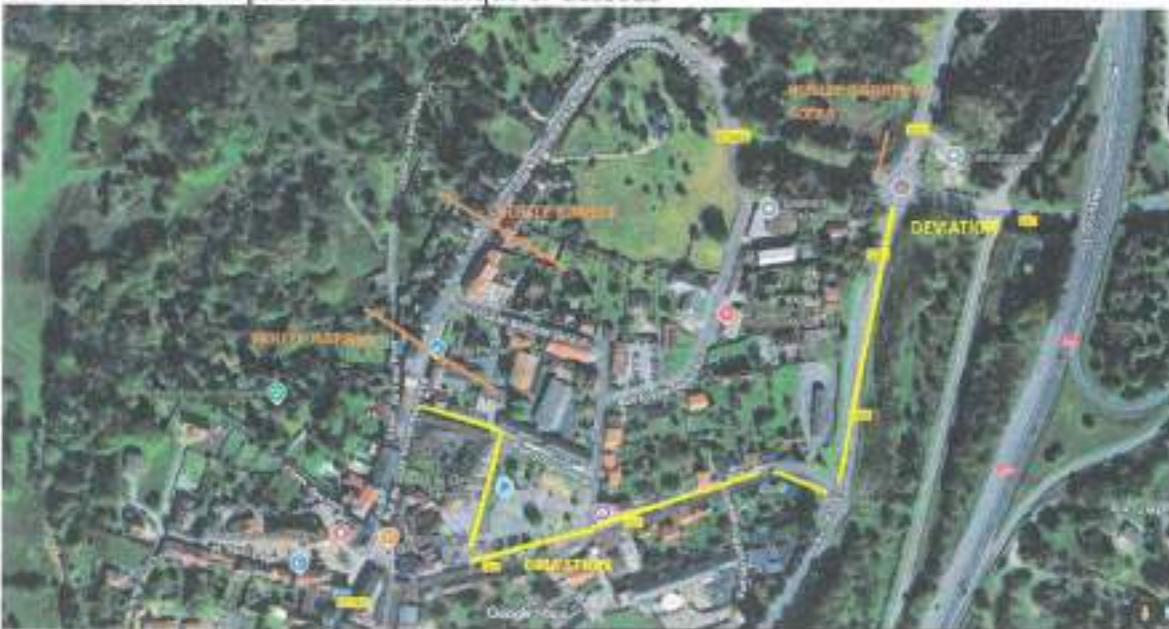
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux,

**ARRETE**

**ARTICLE I :** A l'occasion des travaux d'aménagement du centre-bourg notamment les travaux préparatoires de voirie ainsi que les enrobés à BESSINES-SUR-GARTEMPE, l'avenue du 11 novembre 1918 sera fermée à la circulation aux points notés sur le plan les jours suivants :

- Le jeudi 23/10/2025 et vendredi 24/10/2025 de 8h00 à 18h00

Une déviation sera mise en place comme indiqué ci-dessous



**ARTICLE II :** La signalisation et la protection du chantier seront assurées par la société COLAS conformément à la réglementation en vigueur.

**La société COLAS devra se rapprocher du responsable des services techniques de la commune avant de débuter son intervention 06.08.68.34.04.**

**Cet arrêté ne dispense pas des demandes d'autorisations d'urbanisme qui peuvent être nécessaires.**

Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :  
M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie  
M. le Chef du Centre de secours de BESSINES  
Le Conseil Départemental 87  
La société COLAS

Fait et arrêté à Bessines, le 17 octobre 2025

La Maire  
Andréa BROUILLE

